L'EXECUTION DE LUMUMBA

Sur la base de 53 témoignages, ce récit retrace d'abord la fuite de Patrice Lumumba vers Stanleyville en septembre 1960, son arrestation, son emprisonnement à Thysville et son transfert à Elisabethville. Il détaille son exécution et celles d'Okito et de M'Polo, ses compagnons, et l'élimination définitive des corps des suppliciés. Il relate enfin la mise en scène imaginée par le gouvernement katangais pour se disculper. Cette exécution, largement condamnée par la communauté internationale, sonna le glas de la sécession du Katanga.

N'ayant pas apprécié les conclusions de la Commission Lumumba du Parlement belge, son fils, François Lumumba, a déposé le 23 juin 2011, une plainte pour crimes de guerre contre une dizaine de Belges. Parmi ceux-ci, l'auteur Jacques Brassinne de La Buissière. Son récit documenté donne accès aux circonstances exactes de l'exécution de Patrice Lumumba et de ses deux compagnons.

Jacques Brassinne de La Buissière fut secrétaire général de la Conférence de la Table ronde politique belgo-congolaise de janvier-février 1960. Attaché à l'Ambassade de Belgique à Léopoldville en juillet-août 1960, Il rejoint ensuite la Mission Technique Belge au Katanga puis le Bureau Conseil de l'Etat du Katanga (1960-1963). Présent à Elisabethville le jour de l'exécution de Lumumba, il est l'auteur d'une thèse de doctorat sur la mort de Lumumba, défendue à l'Université Libre de Bruxelles en 1991.

www.racine.be